



Assistante maternelle et contrat

Par **bm69**, le **04/12/2013** à **15:36**

Bonjour. ma femme est assistante maternelle agréée et a une petite avec un contrat de mensualisation etc. la maman ayant eu un 2ème enfant début novembre, celle-ci a décidé de garder plus sa fille et de nous la donner que quelques jours par semaine (2). notre souci c'est que ma femme a reçu sa fiche de paie ainsi que son chèque mais a été payée au réel (heures effectuées). nous n'avons pas signé d'avenant et est-ce normal ? Qui pourrait m'en dire plus sur la mensualisation car à quoi cela sert autrement. merci de vos réponses

Par **moisse**, le **04/12/2013** à **17:54**

Bonjour, [citation] Qui pourrait m'en dire plus sur la mensualisation [/citation]
<http://www.pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil/employeur-dassistante-maternelle/jemploi/comment-determiner-le-salaire.html> La transformation du contrat de mensualisation en occasionnel ne peut se faire sans votre accord.